

TARIFS AVEC BOURSES D'ETUDES PRIVEES – BAREME 2018-2019

FORMATION BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Chaque année, le CPES-IPRESS attribue des bourses d'études privées. Pour l'année 2018-2019, il a été décidé que **tous les étudiants inscrits en formation de BTS ESF** bénéficieront d'une bourse d'étude. Le montant de ces bourses est déterminé en fonction des revenus de la famille selon le barème détaillé au verso, il est compris entre 400 et 1800 euros.

Ces tarifs incluent l'encadrement pédagogique, les enseignements et une carte avec un crédit de 300 photocopies.

Constitution du dossier de demande (à déposer avant le 15 juin 2018).

- ❑ Formulaire de demande de Bourse Interne complété (document ci-joint).
- ❑ Photocopie de l'avis d'imposition 2017 (4 volets) relatif aux revenus 2016
- ❑ Photocopie de l'avis d'imposition 2018 concernant les revenus 2017 (habituellement reçu en septembre) des parents ou tuteurs légaux. *C'est ce document qui permettra de valider définitivement l'attribution et le montant de la bourse. Ce document devra impérativement être remis avant le 1^{er} octobre 2018 à défaut de quoi votre demande ne sera pas examinée.*
- ❑ Tous justificatifs de ressources de toute nature
- ❑ Photocopie du livret de famille.
- ❑ Livret scolaire (Classes de Première et de Terminale).
- ❑ Photocopie du dossier de Bourses d'Etat du second cycle (classes de Seconde, Première et Terminale).
- ❑ La lettre d'engagement de l'élève jointe au présent dossier dûment complétée

Tout dossier incomplet ne pourra être examiné.

Procédure d'attribution de bourse.

- L'attribution des bourses est décidée en novembre.
- L'assiduité complète de l'étudiant est impérative pour bénéficier d'une bourse d'études. En cas de défaut d'assiduité ou de travail insuffisant, la bourse attribuée devra être restituée.

Barème des bourses 2018-2019

- Les droits d'inscription de 375 euros sont à régler lors de la remise du contrat d'inscription.
- Les frais de scolarité à la charge de l'étudiant sont les suivants (possibilité de régler en plusieurs mensualités) :

| BTS Economie Sociale Familiale | | | |
|---|--|--|--|
| Frais de scolarité hors bourse 3975 euros (hors droit d'inscription) | | | |
| REVENU ANNUEL IMPOSABLE DU FOYER | 1 enfant à charge | 2 enfants à charge | 3 enfants (ou plus) à charge |
| Inférieur à 12000 euros | Bourse : 1550 euros Frais de scolarité : 2425 euros | Bourse : 1650 euros Frais de scolarité : 2325 euros | Bourse : 1800 euros Frais de scolarité : 2175 euros |
| de 12000 à 24000 euros | Bourse : 1440 euros Frais de scolarité 2535 euros | Bourse : 1550 euros Frais de scolarité 2425 euros | Bourse : 1650 euros Frais de scolarité 2325 euros |
| de 24000 à 36000 euros | Bourse : 1330 euros Frais de scolarité 2645 euros | Bourse : 1440 euros Frais de scolarité 2535 euros | Bourse : 1550 euros Frais de scolarité 2425 euros |
| de 36000 à 48000 euros | Bourse : 1200 euros Frais de scolarité 2775 euros | Bourse : 1330 euros Frais de scolarité 2645 euros | Bourse : 1440 euros Frais de scolarité 2535 euros |
| de 48000 à 60000 euros | Bourse : 1000 euros Frais de scolarité 2975 euros | Bourse : 1130 euros Frais de scolarité 2845 euros | Bourse : 1200 euros Frais de scolarité 2775 euros |
| Plus de 60000 euros | Bourse : 400 euros Frais de scolarité 3575 euros | Bourse : 500 euros Frais de scolarité 3475 euros | Bourse : 600 euros Frais de scolarité 3375 euros |

La scolarité annuelle hors bourses d'études et hors droit d'inscription est de 3975 euros.

Le paiement comptant de l'intégralité des frais de scolarité avant le 31 juillet permet de bénéficier d'une réduction de 5% du montant de ces frais soit une scolarité de 3586.25 euros (pour un montant de bourse de 200 euros).

Deux échéanciers possibles :

- En deux versements (octobre - janvier)
- Par mensualités, soit 8 versements (d'octobre à mai).

Les frais de sécurité sociale étudiante (217 euros en 2017/2018) sont obligatoires et demeurent à la charge de l'étudiant(e). La sécurité sociale étudiante est gratuite à certaines conditions.

Demande de Bourse Interne

BTS ESF - Année 2018-2019

Renseignements concernant l'élève bénéficiaire

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

.....

..... Téléphone :

Né(e) le : Inscrit(e) en section de :

Situation familiale : célibataire marié vie maritale Enfants à charge :

Etes-vous à la charge de vos parents : oui non

Revenus perçus en 2016 : (salaires, pensions ou allocations)

Revenus perçus en 2017 :

Renseignements concernant la famille

Adresse :

.....

.....

..... Téléphone :

Profession du Père :

Employeur :

Profession de la Mère :

Employeur :

Revenus perçus en 2016 :

Revenus perçus en 2017 :

Situation des parents : Mariés Divorcés Autre :

Enfants à charge :

Date :/..../.....

Signature :

Attention : aucune demande ne pourra être examinée si le dossier n'est pas déposé le 15 juin 2018, délai de rigueur.

CPES-IPRESS

**LETTRE D'ENGAGEMENT
DE L'ELEVE BENEFICIAINT
D'UNE BOURSE D'ETUDES PRIVEE**

Je soussigné(e), m'engage à rembourser la Bourse d'Etudes Privée accordée par le CPES-IPRESS au titre de l'année 2018/2019 dans le cas où mes résultats scolaires s'avèreraient notoirement insuffisants, et ceci par manque de travail et/ou d'assiduité.

Je devrai donc m'acquitter de l'intégralité des frais de scolarité tels que mentionnés sur le contrat d'inscription.

Nom :

Prénom :

Section :

Fait à Toulouse, le/...../.....

Signature de l'élève
(Précédée de la mention
« lu et approuvé »)

Signature d'un parent
responsable
(Précédée de la mention
« lu et approuvé »)